

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2021

Le Conseil, à l'unanimité :

AUTORISE le maire à signer les avenants ci-dessous détaillés ainsi que tous documents s'y rapportant pour la bonne exécution des modifications qui sont à réaliser et qui entraînent des travaux supplémentaires pour l'agrandissement de l'extension de la future boulangerie. Jorge MACHADO DE LIMA, intéressé à l'affaire, ne prend pas part au vote.

Lot 1 Gros œuvre -	3D CONSTRUCTION	+ 2 982.00 € HT
Lot 2 Charpente bois –	PRO.PHIL.BOIS (<i>repreneur de MOUFFRON</i>)	+ 384.00 € HT
Lot 3 Couverture –	3D CONSTRUCTION	+ 1 276.58 € HT
Lot 4 Menuiserie ext et int -	BURETTE	+ 1 108.98 € HT
Lot 5 Doublage/Cloison/Faux plafonds –	COELHO	+ 2 934.50 € HT
Lot 6 Electricité –	PERRET	+ 2 145.80 € HT
Lot 7 Plomberie –	ROUSSEAU	+ 3 870.75 € HT
Lot 8 Carrelage/faïence –	SK CONSTRUCTION	+ 4 284.93 € HT
Lot 9 Peinture –	KUFFIT	+ 538.50 € HT

Soit un nouveau montant du marché porté à **375 919.54 € HT**

AUTORISE le maire à ouvrir un compte de Dépôt de Fonds au Trésor (compte DFT) auprès de la DRFiP 45, **Et DE S'ÉQUIPER** d'un Terminal de Paiement Electronique (TPE), au moment opportun, afin d'étendre les modes de perception des produits. Pour l'encaissement des recettes des régies et pour se conformer à de nouvelles directives.

DECIDE d'adhérer au service payant d'aide à l'archivage du Centre de Gestion de la FPT du LOIRET, **Et AUTORISE** le Maire à signer la convention et tous les actes ou avenants à intervenir.

DECIDE l'aliénation de L'immeuble sis 14 rue du Val à Bray-Saint Aignan (45460) d'une superficie de 85 m², sur un terrain d'une superficie d'environ 600 m².

FIXE le prix de vente à 110 000 € hors frais de notaire,

AUTORISE le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition des *terrains* situés rue du Val à Bray-Saint Aignan, appartenant aux consorts MARCHAND.

Dans le cadre du projet de revitalisation du centre bourg faisant l'objet d'une étude approfondie sur le sujet, cet emplacement s'avère stratégique offrant à la commune une logique de confortement du centre-bourg : accès piéton direct et rapide aux commerces et aux services de centre bourg, proximité des espaces de loisirs, connexion future au projet de voie verte, accès immédiat au parking relais (qui sera créé sur une partie de ces parcelles), installation du groupe scolaire ou d'un secteur résidentiel.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire :

RAPPELLE le second tour des élections et fait le point sur les membres participants

INFORME la fin de mission du **cabinet ATOPIA** qui entraîne maintenant la réalisation de diagnostics sur les structures restantes de l'école. Au vu des résultats, la décision sera prise de déterminer l'implantation du groupe scolaire, l'équipe se donne jusque fin septembre 2021 pour se positionner.

L'étude doit recevoir une aide financière de la part de la Région d'environ 50 %.

Des dépenses vont être engagées pour ouvrir une porte au Bray K et refaire la salle de bain du logement au 1^{er} étage.

Les panneaux « rezo pouce » sont en mairie (excepté ceux qui nécessitent l'accord de la Région) et seront installés par nos agents avant le 10 juillet 2021 .

Un Echo de Bray sera à distribuer à partir du 3 Juillet prochain.

Les Maisons fleuries seront visitées début juillet par les membres de la commission.

Quand la fibre sera installée sur la voie publique et opérationnelle, une réunion publique sera proposée aux administrés par LYSSEO.

Les travaux d'enfouissement des réseaux rue des Montaux démarrent mi -juillet 2021.

La cérémonie du 14 juillet aura lieu le 13 au soir. Le feu d'artifice est prévu le 21 août 2021.

Alain CIMPELLO procède à une présentation des illuminations de Noël pour décembre 2021.